



FORMATION



DURÉE : 3h / module

DATE & HEURES

Module 1 : vendredi 10 novembre 2023, 09h – 12h

Module 2 : vendredi 10 novembre 2023, 14h – 17h

Module 3 : jeudi 30 novembre 2023, 09h – 12h

Module 4 : jeudi 30 novembre 2023, 14h – 17h

LIEU / FORMAT

Paris / Présentiel

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

TARIF (TVA 20% incluse)

Adhérents : 1400 € TTC (formation complète), ou 450 € / module

Non-adhérent : 1800 € TTC (formation complète), 500 € / module

PUBLIC VISÉ

Décideurs publics et privés ; porteurs de projets de collectivités territoriales, entreprises, associations, bureaux d'études...

PRE-REQUIS

Aucun (formation complète)

Adaptation aux Changements Climatiques

Les changements climatiques sont le reflet d'une évolution sociale, économique et environnementale de notre planète **sans précédent et d'ampleur inédite**.

Face à l'accélération du phénomène, les territoires et les entreprises **n'ont pas d'autres choix** que de s'adapter, c'est à dire de (se) réorganiser leurs manières d'opérer, de gérer ou de planifier leurs aménagements et activités. Toutefois, malgré l'évolution réglementaire, des discours et des ambitions, **traduire l'adaptation aux changements climatiques en actions opérationnelles se heurte à de nombreuses barrières** techniques ou sociales. Si bien que même si la prise en compte de l'adaptation se généralise, en cerner les contours reste un défi sous-estimé.

Pourtant, au-delà d'anticiper les aléas climatiques et de renforcer la résilience de son territoire ou de ses activités, l'adaptation aux changements climatiques (ACC) est un cadre opératoire idéal pour réfléchir sur la manière d'entamer **une transformation durable** pour préparer les (ré)aménagements aux tendances et impacts climatiques, ajuster les pratiques et les modes de production ou encore faire évoluer la gouvernance et les comportements à l'échelle des organisations.

→ Objectifs et compétences visés

- **Saisir les concepts principaux et être en mesure de communiquer** sur l'adaptation aux changements climatiques (ACC) à travers son historique (politique, sémantique), ses multiples définitions et son évolution (focus module 1) ;
- **Connaitre des outils, guides et approches** utilisées pour mettre en place une démarche d'ACC à l'échelle d'une organisation publique ou d'une entreprise (focus module 2) ;
- **Concevoir une démarche** d'ACC en actions de terrain et l'articuler aux démarches en cours au sein d'une organisation publique, une association ou une entreprise (focus modules 3 et 4) ;
- **Faire évoluer** sa connaissance des enjeux climatiques via le recours à une pensée **complexe** et une vision **systémique** (focus modules 1 et 3) ;
- **Acquérir des connaissances** par l'échange via des exercices en sous-groupes en s'appuyant sur l'intelligence collective et les échanges (focus modules 3 et 4).

Cette formation se décline en quatre modules distincts qui peuvent être suivis indépendamment selon l'expérience et les objectifs visés par les participants. Les prérequis pour les modules 2, 3 et 4 sont détaillés dans la page suivante avec les programmes détaillés de chaque module.

Module 1 : S'initier et consolider ses acquis sur l'adaptation aux changements climatiques
(vendredi 10 novembre 2023 ; 09h00 – 12h00)

Initiation des participants à l'adaptation aux changements climatiques pour mieux en comprendre les définitions, les concepts et les enjeux afin d'être en capacité d'élaborer des pistes de solutions innovantes et pouvoir les intégrer dans un plan climat ou un projet à l'échelle d'un territoire ou de sa propre organisation.

Module 2 : Mettre en pratique l'adaptation aux changements climatiques
(vendredi 10 novembre 2023 ; 14h00 – 17h00)

À partir de cas d'études pratiques et d'une revue des différents guides, outils et approches utilisés dans le domaine, ce module fournit aux participants des clés opérationnelles permettant de mieux cerner les défis et les leviers de la mise en place d'une démarche d'adaptation face aux enjeux climatiques à l'échelle des organisations. Ce module aborde les aspects réglementaires et normatifs de l'ACC.

Module 3 : Contourner les barrières cognitives par la prospective territoriale : imaginer et concevoir une démarche d'ACC
(jeud 30 novembre 2023 ; 09h00 – 12h00)

Le module propose une introduction à la prospective territoriale à travers le déroulé d'un atelier qui a pour objectif d'amener les participants à mobiliser leurs expériences et leurs aptitudes créatives afin d'imaginer les devenirs possibles de leurs territoires ou de leurs organisations. Pour ce faire, l'exercice vise à projeter les participants au-delà des contraintes cognitives en utilisant l'imaginaire (le dessin), l'échange oral (le conte) et les interactions collectives (travail en groupes de 3-5). L'objectif final est d'élaborer des récits puis de les confronter avec les réalités vécues au sein des organisations.

Module 4 : Les solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN)
(jeudi 30 novembre 2023 ; 14h00 – 17h00)

A travers une partie théorique et une partie atelier, le module souhaite initier les participants aux solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN) afin de mieux en cerner les enjeux, d'être en capacité d'en imaginer les possibilités d'opérationnalisation et être en capacité de pouvoir les intégrer dans un plan d'action à l'échelle d'un territoire ou de son organisation.

→ Modalités pédagogiques

Les pédagogies mises en œuvre sont actives et participatives, c'est-à-dire qu'elles impliquent les stagiaires dans l'expérience et les expérimentations, sur le plan des ressentis et de l'analyse. Cela se traduit par :

→ Moyens et outils

- Un support de formation
- Une liste de ressources documentaires

+

« La preuve par l'exemple »

Le Comité 21 accompagne depuis plus de 20 ans des centaines de structures dans leurs démarches de développement durable avec la création d'outils et la publication de guides. La richesse des témoignages et illustrations apporte pertinence et complémentarités aux apports théoriques.

→ Taux de recommandation

Relatives aux éditions précédentes de cette formation

- 93% des participants recommandent
- Nombre d'abandon : 0

+

Formation-action mêlant apports théoriques et exercices de mise en situation (quizz, cas pratiques, ateliers) pour permettre aux participants d'être actifs et d'appliquer le contenu de la formation à leurs préoccupations.

→ Ils en parlent

« Formation très intéressante qui apporte des **axes de réflexions** sur la question de l'adaptation aux changements climatiques »

« Une **vision claire et historique** des enjeux de l'adaptation »

« **Interlocuteur maîtrisant parfaitement son sujet**, ayant conduit des recherches encore récentes et très au fait de l'actualité sur le thème ; bon sens pédagogique, rythme adapté et supports de qualité ; excellente adaptation... aux besoins du groupe »

+

Support de formation détaillant les étapes méthodologiques et les illustrations.

→ Modalités d'évaluation

+

Un **test de connaissance** sera envoyé en amont de la formation aux participants. Pendant la formation, un **cahier** pour guider la mise en pratique sera fourni au stagiaire. Un **questionnaire** sera envoyé après la formation pour vérifier l'acquisition des principales notions.

	Module 1 : S'initier et/ou consolider ses acquis à l'adaptation aux changements climatiques	Module 2 : Mettre en pratique l'adaptation aux changements climatiques
Prérequis	Aucun	Avoir suivi le module 1 OU Avoir une compréhension de base de l'ACC : évolution, concepts, etc. et en maîtriser le vocabulaire afin d'aborder directement les aspects réglementaires.
Programme	<p>Qu'entend-on par « adaptation aux changements climatiques ? »</p> <p>Les changements climatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Autopsie d'une situation globale inédite complexe (origines, évolution, impacts) ; ▪ Les réponses face à la problématique (historique politique). <p>Émergence et mise en pratique de l'adaptation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évolution sémantique et scientifique du concept ; ▪ Constats de terrain lors de la mise en œuvre (retours et partages d'expériences). <p>Les difficultés de l'adaptation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Influences, défis et limites cognitives ; ▪ Mieux cerner les enjeux : balises et cadrages théoriques. 	<p>Mettre en place une démarche d'adaptation aux changements climatiques :</p> <p>Cadre règlementaire et de planification territoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PNACC-2, loi TECV et outils normatifs et de planification ; ▪ reporting extra-financier et outils réglementaires dans le secteur privé (ISO 14 090). <p>Mise en œuvre de l'adaptation aux changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démêler les concepts (vulnérabilités, capacité d'adaptation, résilience) ▪ Tour d'horizon de guides, méthodes et indicateurs utilisées (ADEME, IIED...) <p>Exemples de cas pratiques de réorganisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tour du monde intersectoriel et multithématique ▪ Quels freins et leviers (retours de terrain et partage d'expériences) ?
Objectifs	<p>Acquérir une compréhension de l'ACC à travers son historique (politique, sémantique), ses multiples définitions et son évolution au sein des rapports du GIEC.</p> <p>Être en mesure de communiquer sur le sujet auprès de publics variés (y compris dans sa propre organisation).</p> <p>Mieux articuler les défis liés aux changements climatiques aux évolutions globales actuelles à travers l'introduction à une pensée systémique et complexe.</p>	<p>Consolider la compréhension de l'ACC à travers un tour d'horizons d'exemples de mises en pratiques de réorganisations face aux impacts climatiques.</p> <p>Savoir traduire l'ACC en actions de terrain et les intégrer dans une organisation (collectivité, entreprise, association) ou un projet (éducatif, territorial, plan climat).</p> <p>Savoir déceler les barrières et d'imaginer les leviers à la mise en place d'actions opérationnelles.</p> <p>Se familiariser avec les guides et approches utilisées pour mettre en place une démarche d'ACC à l'échelle d'un territoire ou d'une organisation.</p>

	Module 3 : Contourner les barrières cognitives par la prospective territoriale : imaginer et concevoir une démarche d'ACC	Module 4 : Les solutions d'adaptation fondées à la nature (SafN)
Prérequis	<p>Avoir suivi les modules précédents</p> <p>OU</p> <p>Avoir une compréhension de base de l'ACC afin de pouvoir concevoir et imaginer les enjeux autour d'un cas et travailler en groupe sur ce thème.</p>	<p>Avoir suivi les modules précédents</p> <p>OU</p> <p>Avoir une compréhension de base de l'ACC afin de pouvoir concevoir et imaginer les enjeux autour d'un cas et travailler en groupe sur ce thème.</p>
Programme	<p>Tour d'horizon des principaux freins et leviers cognitifs ;</p> <p>Initiation et utilisation de la prospective territoriale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ comme vecteur d'opérationnalisation de l'ACC à l'échelle d'un territoire ; ▪ comme outil de médiation de parties prenantes. <p>Travail en sous-groupes autour d'un cas d'études territorial :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ mobilisation de la pensée créative et de l'intelligence collective ; ▪ co-construction d'une trajectoire temporelle. <p>Atterrissage et retour sur l'expérience.</p>	<p>Climat et Biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diagnostic des problématiques interreliées ; ▪ Faire converger les enjeux via l'adaptation et les SfN <p>Les solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition et périmètre d'action (IUCN...) ; ▪ Tour d'horizon d'exemples à l'échelle des territoires et des entreprises ; <p>Mettre en place des SafN : par quel bout s'y prendre ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail en sous-groupes à l'échelle d'un territoire
Objectifs	<p>Pouvoir imaginer l'ACC en actions de terrain et les articuler aux démarches en cours au sein d'une organisation publique ou une entreprise.</p> <p>Faire évoluer sa connaissance des enjeux climatiques et croisés via le recours à une pensée complexe et une vision systémique.</p> <p>Savoir déceler les barrières et d'imaginer les leviers à la mise en place d'actions opérationnelles.</p>	<p>Être en mesure de communiquer sur le sujet auprès de publics variés (y compris dans sa propre organisation).</p> <p>Pouvoir imaginer l'ACC en actions de terrain et les articuler aux démarches en cours au sein d'une organisation publique ou une entreprise.</p> <p>Consolider la compréhension de l'ACC à travers un tour d'horizons d'exemples de mises en pratiques de réorganisations face aux impacts climatiques.</p> <p>Savoir traduire l'ACC en actions de terrain et les intégrer dans une organisation (collectivité, entreprise, association) ou un projet (éducatif, territorial, plan climat).</p>

→ Formateur : **Guillaume SIMONET**

Consultant, conférencier et chercheur indépendant en adaptation aux changements climatiques



Titulaire d'un PhD en Sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal (Canada) et d'un Doctorat de Sociologie de l'Université de Paris Nanterre, Guillaume partage son expertise en tant que consultant, intervenant et chercheur indépendant en adaptation aux changements climatiques au sein d'Abstraction Services qu'il a fondé en 2016.

Ses parcours universitaire (biologie, géographie, sociologie) et professionnel variés entre le Canada et la France lui ont permis d'acquérir un profil interdisciplinaire. Dès 2002, il débute dans le domaine des changements climatiques en tant que chargé de mission au Ministère des transports du Québec puis à Ouranos (Canada) avant d'entamer à partir de 2007 une carrière de chercheur spécifiquement axée sur les questions d'adaptation.

Durant 10 ans, ses travaux ont porté sur les contours théoriques de la notion d'adaptation, sur son intégration dans les politiques climatiques locales et sur les barrières et leviers favorisant sa mise en pratique au sein de plusieurs projets de recherche (Projet Milton-Parc, ANR Adapt'Eau, ABSTRACT- Colurba).

Parallèlement, Guillaume est conférencier sur les questions d'adaptation et intervient dans plusieurs formations universitaires et professionnelles. En 2017, il lance le Réseau d'Expertise sur les Changements climatiques en Occitanie (RECO) dont il est aujourd'hui coordonnateur.

- Simonet, G (2018). « *L'adaptation, un vecteur de transformation des territoires* », dans [Interco](#), mensuel édité par l'AdCF, n°232, septembre 2018.
- Projet de recherche [ABSTRACT- Colurba](#) (2014-2015)
- [Linkedin](#)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Référente Technique et Commerciale : Elsa Brachet – brachet@comite21.org

Référente Administratif : Claire Sehier – sehier@comite21.org

Référente Handicap : Anne Page – page@comite21.org

→ Une qualité certifiée

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.



Toutes les formations du Comité 21 sont validées par **Qualiopi**, marque propriété du Ministère du Travail et certifiant la qualité de nos formations.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **Actions de formations**



Réseau National / siège
102 avenue des ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3 bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org



N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75
N° de SIRET : 399 155 779 00081



Formation : bulletin d'inscription

L'ORGANISATION

Raison sociale :
N° TVA intracommunautaire :
N° de SIRET :
Adresse (société) :
Code postal / ville :
Nom et prénom de la personne en charge de la formation :
Ligne directe : E-mail :

LE STAGIAIRE

Stagiaire

Nom Prénom : Fonction :
Ligne directe : E-Mail :
 En cochant cette case, le stagiaire atteste avoir bien pris connaissance de la fiche formation présentant les objectifs pédagogiques, le programme de la formation et les modalités pédagogique et d'évaluation.

LA FORMATION

Intitulé du stage choisi : **Formation Adaptation aux Changements Climatiques**

Date : 10 novembre (modules 1 & 2), 30 novembre (modules 3 & 4)

PRIX TTC (TVA à 20%) :

	Non Adhérents	Adhérents	1	2	3	4
			10-nov		30-nov	
un module	500	450				
deux modules	1000	900				
3 modules	1400	1150				
4 modules	1800	1400				

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : **20 octobre 2023**

RÈGLEMENT

Par la structure signataire

- Acompte de 50 % du montant TTC avec ce bulletin par virement. En cas d'impossibilité du versement de l'acompte, transmission d'un bon de commande (IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 4440 147 / BIC : CMCIFR2A)
- Le solde sera à verser à réception de la facture.

Par l'OPCO

La prise en charge de la formation par votre OPCO doit nous être adressée avant le début de la formation. Merci d'en faire la demande en amont.

Une convention de formation professionnelle est systématiquement envoyée avec la confirmation de votre inscription. L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du bon de commande, ou de la prise en charge confirmée par l'OPCO.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :

- Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.
- Une annulation ou un report intervenant deux semaines ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.
- Une annulation ou un report intervenant moins de deux semaines avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 100 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.
- Toute formation commencée sera due intégralement.

À retourner au Comité 21 : Elsa Brachet – brachet@comite21.org

Date :
Nom et fonction du signataire autorisé :

Cachet de la structure :



Réseau National / siège
102 avenue des ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3 bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org



N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75
N° de SIRET : 399 155 779 00081